

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-647740

87530

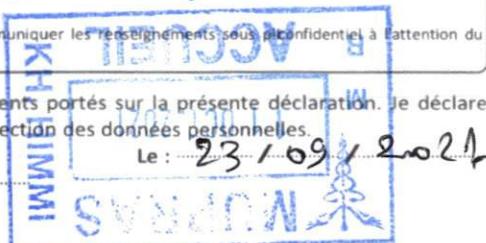
<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 11679	Société : RAN		
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : ELIDRISSI YOUSSEF			
Date de naissance : 20/04/1976			
Adresse : Rue 142 N° 152 Arnh - casablanca			
Tél. : 0660250374	Total des frais engagés 2185,6 Dhs		

Autorisation CNDP N° : AA-215/2019

Cadre réservé au Médecin	
Cachet du médecin :	
Docteur NA PNEUMATOLOGUE 5, Rue Ionou Boubker CASABLANCA Tel : 0522 9493 47	
Date de consultation : 23/09/2021	Age : 46
Nom et prénom du malade : 231 b9 / 2021 - gaffel	
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint
Nature de la maladie : Allergie au pollen	
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca
Signature de l'adhérent(e) : 23/09/2021



VOLET ADHERENT

23/09/2021

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23/09/2021	casualty	57	300,00	INP : 89114991
	Radio.	42	200	
			500,00	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ACH-CHAFFAR Dr. Bouchra TAUFIK Coopérative Ach-Chaffar Casablanca Boulevard Hassan II Casablanca Tél: 05 22 21 64 00	23/09/2021	258,60

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE BIODDS Dr. Sophie Boudjedra 32 Bd Yaffa (angle Résidence les Princes, N°1 - Tél : 0520-700-500	23/09/2021	B 1050	1427 dhs

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :

O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE
	H 25533412 21433552 D 00000000 00000000 G 00000000 00000000 B 35533411 11433553
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT DES TRAVAUX	MONTANTS DES SOINS	DATE DU DEVIS	DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



CMR
EXPLORATION ET TRAITEMENT DES MALADIES
RESPIRATOIRES DU SOMMEIL ET DU RONFLEMENT

Consultations :
Pneumophysiologie
Allergologie - Asthme
Sommeil et ronflement
Sevrage tabagique
Réhabilitation respiratoire
Oncologie

Laboratoire de physiologie clinique
Pléthysmographie
Spiromtrie - Oscilling
Polysomnographie
Gaz du sang artériel
Epreuve d'effort cardio-respiratoire

Endoscopie diagnostique et interventionnelle
Fibroscopie bronchique
Bronchoscopie rigide
Thoracoscopie

الدكتور محمد للبرachiبي
Dr. Mohammed EL IBRAHIMI
Pneumophysiologue

الدكتور ع. الناصري
Dr. Arabi NACIRI
Professeur agrégé
Pneumophysiologue

UT.AV 2125
P.P.V.
79 70
LOT N° : 1301 30 79,70

23/09/2021

Monsieur EL IDRISI Youssef

S.V.

$$79,70 \times 2 = 159,40$$

ZYTROMAX 500 : 1comp par jour avant repas midi soir x 2 jours

puis 1/2 comp. midi ava

ZINASKIN® 45 mg

40,90

ZINASKIN 45 : 1 comp par jour x 10 jours

PPV 400H90

EXP 07/2024

LOT 15038 77

$$1530 \times 2 = 30,60$$

VITAMINE C 1000 : 1 comp par jour x 10 jours

27,70

CARDIO ASPIRINE 100 mg : 1 comp par jour x 15 jours

PPV 15DH30

EXP 07/2024

LOT 16080 78

Vita C1000®

PPV 15DH30
EXP 07/2024
LOT 16080 78

258,60

PHARMACIE ACH-CHAFI
Dr. Douchra TAOUDI
Coopérative Ach-Chafai N° 2
Hay Inira Haddad la Casablanca
Tél.: 05 22 21 64 09

S.V.

Vita C1000®

PPV 150H30
EXP 07/2024
LOT 16080 64

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.

6 118001 090280

Pour les rendez-vous veuillez téléphoner au n° 06 66 7



Hématologie • Biochimie • Immunologie • Sérologie • Virologie • Parasitologie • Mycologie

Dr. KHATTABI FILALI SOPHIA
Pharmacienne Biologiste

2109291 – M. Youssef EL IDRISI

Page 3 / 4

EXPLORATION FONCTIONNELLE

Débit de filtration glomérulaire (DFG)
(selon la formule CKD EPI)

101.42 ml/min/1.73m²

Valeurs de référence DFG en fonction de l'âge :

< 40 ans	>ou=	75 mL/min/1.73m ²
40–65 ans	>ou=	60 mL/min/1.73m ²
>65 ans	>ou=	45 mL/min/1.73m ²

Interprétation :

Stade	DFG	Définition
1	>ou= 90	MRC avec DFG normal ou augmenté
2	60–89	MRC avec DFG légèrement diminué
3A	45–59	Insuffisance rénale chronique modérée
3B	30–40	Insuffisance rénale chronique modérée
4	15–29	Insuffisance rénale chronique sévère
5	< 15	Insuffisance rénale chronique terminale

*avec marqueurs d'atteinte rénale : albuminurie, hématurie, leucocyturie ou anomalies morphologiques ou histologiques ou marqueurs de dysfonction tubulaire, persistant plus de 3 mois (deux ou trois examens consécutifs)

NB : l'équation CKD EPI est validée par les personnes de moins de 75 ans et avec un IMC < 30kg/m²

LABORATOIRE BIOQODS
Dr Sophie KHATTABI FILALI
Biolodiste
32 Bd Yaffa (angle Bd Al Qods)
Résidence les princes , 1er étage,
N°1 - Tél : 0520-700-500
Validé par : Dr KHATTABI FILALI SOPHIA

Consultations :
 Pneumophysiologie
 Allergologie - Asthme
 Sommeil et ronflement
 Sevrage tabagique
 Réhabilitation respiratoire
 Oncologie

Laboratoire de physiologie clinique
 Pléthysmographie
 Spiromtrie - Oscillling
 Polysomnographie
 Gaz du sang artériel
 Epreuve d'effort cardio-respiratoire

Endoscopie diagnostique et interventionnelle
 Fibroscopie bronchique
 Bronchoscopie rigide
 Thoracoscopie

الدكتور محمد للبراهيمي

Dr. Mohammed EL IBRAHIMI
Pneumophysiologue

الدكتور ع. الناصري

Dr. Arabi NACIRI
Professeur agrégé
Pneumophysiologue

23/09/2021

Monsieur EL IDRISI Youssef

COMPTE RENDU

Radiographie thoracique face

Indication : toux spastique

- Silhouette cardio-médiastinale normale
- Culs de sac pleuraux sans anomalie
- Structure osseuse normale
- Transparence pulmonaire normale
- Distension thoracique

Conclusion : pas d'anomalies parenchymateuses évolutives.

Docteur Arabi NACIRI
Professeur agrégé
Maladie de l'air - Casablanca
6, Bis Rue Ibnou Babik - Maârif
CASA TAI 0522 94 93 47 - 0522 94 93 46



CMR
EXPLORATION ET TRAITEMENT DES MALADIES
RESPIRATOIRES DU SOMMEIL ET DU RONFLEMENT

Consultations :
Pneumophysiologie
Allergologie - Asthme
Sommeil et ronflement
Sevrage tabagique
Réhabilitation respiratoire
Oncologie

Laboratoire de physiologie clinique
Piéthysmographie
Spirométrie - Oscillant
Polysomnographie
Gaz du sang artériel
Epreuve d'effort cardio-respiratoire

Endoscopie diagnostique et interventionnelle
Fibroscopie bronchique
Bronchoscopie rigide
Thoracoscopie

الدكتور محمد للبرابسي

Dr. Mohammed EL IBRAHIMI
Pneumophysiologue

الدكتور ع. الناصري

Dr. Arabi NACIRI
Professeur agrégé
Pneumophysiologue

23/09/2021

Monsieur EL IDRISI Youssef

Prescription d'un examen sanguin

- NFS - Plaquettes
- VS - CRP
- Glycémie
- urée - créatinémie
- D-Dimères
- Procalcitonine

LABORATOIRE NOOOO
Dr Sophia KHATTAB FILIUS
32 Bd Yaffa (angle Bd Al Ory)
Résidence les Phénix N°1, Tel: 0520-700-000

Docteur Arabi NACIRI
Professeur agrégé
Maladies respiratoires
5 Bd Rue Ibnou Babik
CASABLANCA Tél 022 844 43 47

الدكتور عبد الله النصري

Dr. Arabi NACIRI
Professeur agrégé
Pneumophtisiologue



CMR

الدكتور عبد الله النصري

DOCTEUR M. EL IBRAHIMI
PNEUMOPHTISIOLOGUE

5 bis rue Ibnou Babik - Quartier Racine - Maârif - CASABLANCA

Téléphone : 05 22 94 92 46 / 05 22 94 93 47 - Fax : 05 22 94 91 23

E-mail : soufflemaroc@gmail.com - Site web : www.cmr-maroc.com

Casablanca, le

23/09/2021

M

31 IDRISH Gassef

Honoraires versés

Le	Consultation	300	DH
Le	Radiographie Pulmonaire Face	200	DH
Le	Radiographie Pulmonaire Profil		DH
Le	Pléthysmographie / DLCO		DH
Le	Spirometrie - Oscilling		DH
Le	Polysomnographie + Polygraphie		DH
Le	Polygraphie sous VNI		DH
Le	Gaz du Sang Artériel		DH
Le	Mise en Place de VNI		DH
Le	Epreuve d'Effort Cardio-Respiratoire		DH
Le	Tests Cutanes		DH
Le	Fibroscopie Bronchique / LBA		DH
Le	Aerosol + Injection		DH
Le	Ponction "Pleurale - Biopsie"		DH
Le	Ponction "Pleurale - Simple"		DH
Le	Echographie de reperage		DH
Le	Test de marche de 06 minutes		DH
TOTAL :			500 DH

Docteur ARABI NACIRI
5, Rue Ibnou Babik - Casablanca
Tél : 05 22 94 93 47

LABORATOIRE BIOQODS D'ANALYSES MEDICALES

Bd Al Qods, Résidence les princes, Immeuble B, 1er étage, n°1- Ain Chock – CASABLANCA
Tél : 0520 700 500/ 0771 99 81 81 – Patente : 34003316 – IF : 45952858 – ICE : 002617849000037

INPE : 

FACTURE N : 210000871

Casablanca le 23-09-2021

M. EL IDRISI Youssef

Date de l'examen : 23-09-2021

Récapitulatif des analyses			
Analyse	Clé	Coefficient	
Créatinine	B	30	
Forfait traitement échantillon sanguin	E	20	
D-Dimères	B	350	
Vitesse de sédimentation	B	30	
Urée	B	30	
Procalcitonine par immunomarquage	B	400	
Numération formule	B	80	
Glycémie	B	30	
CRP (Protéine C réactive)	B	100	

Total des B: 1050

TOTAL DOSSIER : 1427 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : mille quatre cent vingt-sept dirhams .

LABORATOIRE BIOQODS
Dr Sophia KHATTABI FILALI
Biologiste
32 Bd Yaffa (angle Bd al Qods)
Résidence les princes , 1er étage,
N°1 - Tél : 0520-700-500



Hématologie • Biochimie • Immunologie • Sérologie • Virologie • Parasitologie • Mycologie

Dr. KHATTABI FILALI SOPHIA
Pharmacienne Biologiste

Page 1 / 4

Date du prélèvement : 23-09-2021
Édité le : 24-09-2021

M. EL IDRISI Youssef
Dossier N° : 2109291
Prescripteur : Dr NACIRI ARABI



HEMATOLOGIE

HEMOGRAMME

(Fluorescence en Cytométrie de Flux sur SYSMEX-XS 1000i)

Hématies :	5.92	M/mm ³	(4.50–5.80)
Hémoglobine :	15.8	g/dL	(13.0–18.0)
Hématocrite :	48.1	%	(40.0–50.0)
VGM :	81.3	μ3	(82.0–98.0)
TCMH :	26.7	pg	(28.0–32.0)
CCMH :	32.8	%	(30.0–36.5)
RDW :	14.2	%	(12.0–16.0)
Leucocytes :	5 370	/mm ³	(4 000–10 000)
Poly. Neutrophiles :	27.0	%	
Soit:	1 450	/mm ³	(1 800–7 500)
Poly. Eosinophiles :	3.5	%	
Soit:	188	/mm ³	(100–400)
Poly. Basophiles :	0.4	%	
Soit:	21	/mm ³	(<200)
Lymphocytes :	57.2	%	
Soit:	3 072	/mm ³	(1 000–4 000)
Monocytes :	11.9	%	
Plaquettes	309 000	/mm ³	(150 000–400 000)

VITESSE DE SEDIMENTATION

1ère Heure	2 mm	(<15)
2ème Heure	5 mm	(<20)

LABORATOIRE BIOQODS

Validé par **Dr KHATTABI FILALI SOPHIA**
Biologiste
32 Bd Yaffa (angle Bd al Qods)
Résidence les princes , 1er étage,
N°1 - Tél : 0520-700-500



Hématologie • Biochimie • Immunologie • Sérologie • Virologie • Parasitologie • Mycologie

Dr. KHATTABI FILALI SOPHIA

Pharmacienne Biologiste

2109291 – M. Youssef EL IDRISI

Page 2 / 4

MARQUEURS CARDIAQUES

D-DIMERES

(Immunoanalyses en cinétique de fluorescence)

394.81 ng/mL

(<500.00)

NB : Valeurs de référence pour les patients > 50 ans :

< Age * 10

BIOCHIMIE SANGUINE

Procalcitonine

(Technique ELISA)

<0.05 ng/mL

Interprétation (PCT en ng/ml)

0.5 :

Faible risque de sepsis

0.5 – 2.0 :

Infection bactérienne possible, à interpréter en fonction du contexte clinique du patient.

2 - 10 :

Infection bactérienne systémique probable.

>10 :

Sepsis bactérien sévère ou choc septique.

Glycémie à jeun (RC)

(Méthode Héxokinase-G6PDH Beckman Coulter)

1.08 g/L

5.99 mmol/L

(0.70–1.10)

(3.89–6.11)

UREE PLASMATIQUE

(Méthode Uréase-GLDH Beckman Coulter)

0.288 g/L

4.80 mmol/L

(0.150–0.450)

(2.50–7.49)

CREATININE

(Méthode Jaffé Stand. IDMS Beckman Coulter)

9.10 mg/L

80.5 µmol/L

(6.70–11.70)

(59.3–103.5)

LABORATOIRE BIOQODS

Dr Sophia KHATTABI FILALI SOPHIA

Biologiste

32 Bd Yaffa (angle Al Qods)

Résidence les princes, 1er étage,

N°1 - Tél : 0520-700-500

Tél : 05 20 700 500

Gsm : 0771 99 81 81

e-mail : labobioqods@gmail.com



Hématologie • Biochimie • Immunologie • Sérologie • Virologie • Parasitologie • Mycologie

Dr. KHATTABI FILALI SOPHIA

Pharmacienne Biologiste

2109291 – M. Youssef EL IDRISI

Page 4 / 4

PROTEINES SPECIFIQUES

C.R.P

(Néphélémétrie IMMAGE Beckman Coulter)

3.60 mg/L

(<5.00)

(RC) : Résultat contrôlé

DUPLEX

Validé par : Dr KHATTABI FILALI SOPHIA
Dr Sophia KHATTABI FILALI
Biologiste
32 Bd Yalla (angle Bd al Qods)
Résidence les Princes, 1er étage,
N°1 - Tél : 0520-700-500

Té l : 05 20 700 500

Gsm : 0771 99 81 81

e-mail : labobioqods@gmail.com